

SuisseEnergie

Newsletter N° 64



■ SUISSEENERGIE

Le Conseil fédéral programme SuisseEnergie jusqu'en 2020

Le programme SuisseEnergie doit se poursuivre jusqu'à la fin 2020. Le Conseil fédéral a donné le 4 décembre 2009 le feu vert pour la préparation des prochaines dix années du programme. Consacré à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, le programme doit être revu et renforcé pour cibler les exigences actuelles de la politique énergétique et climatique. Les domaines prioritaires en seront l'information, le conseil, la sensibilisation aux questions énergétiques ainsi que la formation de base et la formation continue.

Aujourd'hui, à un an de l'échéance du programme actuel, la sécurité de l'approvisionnement en énergie et la lutte contre le changement climatique figurent en tête de l'agenda politique. Au cours des cinq dernières années, la Suisse a donc adopté une multitude de nouvelles mesures de politique énergétique et climatique, qui ont été introduites à titre contraignant sur des bases légales.

(suite à la page 2)

Feu vert

Le Conseil fédéral a décidé de renouveler SuisseEnergie pour la période allant de 2011 à 2020. Cette décision constitue un réel engagement car le contexte qui avait



présidé il y a dix ans au lancement de SuisseEnergie comme plate-forme de mesures volontaires a bien changé, ce qui représente un défi de taille.

Aujourd'hui, les nouvelles bases légales (programme Bâtiments, rétribution à prix coûtant du courant injecté, prescriptions d'efficacité pour les appareils) et les nouveaux objectifs climatiques visant à réduire les émissions de CO₂ ont besoin d'un «catalyseur», d'un «amplificateur».

Le capital constitué par le réseau actuel a permis d'investir dans SuisseEnergie après 2010. Mais cela ne suffira pas: le Conseil fédéral nous donne l'opportunité de nous repositionner d'ici la fin du premier semestre 2010. Il faut fixer de nouveaux objectifs, définir des priorités et identifier des produits.

Je me réjouis déjà de m'engager avec vous dans cette voie que nous devons aplanir même si elle n'est guère caillouteuse. En éliminant les pierres d'achoppement, nous pourrions conserver la dynamique créée par le tournant énergétique et continuer d'apporter une contribution importante ces dix prochaines années.

Michael Kaufmann, directeur du programme SuisseEnergie

Dans son Concept «SuisseEnergie après 2010» de septembre 2009, le Groupe stratégique du programme a déterminé quelles tâches SuisseEnergie devrait assumer à partir de 2011 dans ce nouveau contexte. Les mesures volontaires resteront nécessaires en sus des prescriptions légales. Le programme devra jouer un rôle de plate-forme de connexion, de coordination, d'information et de motivation. SuisseEnergie, fort de son vaste réseau, est à même d'assurer le maintien des bons résultats obtenus, grâce à une combinaison éprouvée de mesures associant cantons, communes et autres villes, milieux économiques et grandes organisations du domaine de l'énergie, de l'environnement et des consommateurs.

Une organisation plus efficace

SuisseEnergie doit rester dirigé par l'Office fédéral de l'énergie, qui le dotera d'une organisation structurelle encore plus efficace pour son nouveau départ en 2011, en définissant clairement des tâches pour tous les partenaires. L'accent sera mis sur l'information, le conseil et la sensibilisation ainsi que sur la formation de base et la formation continue. De nouvelles coopérations sont à créer avec le secteur énergétique de l'économie, les organisations économiques, les associations faitières, les gérances immobilières et même avec des entreprises, sous la forme de partenariats public-privé.

Le Conseil fédéral mise sur l'efficacité énergétique et sur les énergies renouvelables

Après avoir pris connaissance le 4 décembre 2009 du Concept «SuisseEnergie après 2010», le Conseil fédéral a donné son feu vert pour les travaux de préparation en vue de la reconduction du programme pour dix années, soit de 2011 à fin 2020. Au cours de la prochaine décennie, SuisseEnergie sera donc appelé à fournir une contribution notable au développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, et par là même à la sécurité de l'approvisionnement.

Le DETEC s'attelle à présent à la planification détaillée du programme, qui reposera sur le Concept élaboré par le Groupe stratégique ainsi que sur les exigences et les instruments actuels de la politique énergétique. Une séance d'information aura lieu le 9 mars 2010 au casino de Berne. Tous les partenaires actuels de SuisseEnergie et les autres parties intéressées y sont cordialement invités. Le Conseil fédéral se prononcera à l'été 2010 sur le nouveau programme détaillé, de manière à ce que les appels d'offres pour des projets et des partenariats puissent débuter ensuite. Le lancement du programme dans sa nouvelle version se fera en janvier 2011.

Pour en savoir plus:

www.suisseenergie.ch

■ RÉTRIBUTION DU COURANT INJECTÉ À PRIX COÛTANT

Signaux positifs

Depuis février dernier, le fonds d'encouragement pour le courant vert est épuisé. Dès lors, toutes les nouvelles inscriptions d'installations productrices d'électricité issue de la force hydraulique, du photovoltaïque, de l'énergie éolienne, de la géothermie, de la biomasse ou des déchets de biomasse ont été mises sur liste d'attente. Pour débloquer la situation, le Conseil national a décidé en novembre de relever le plafond de la rétribution du courant injecté à prix coûtant (RPC).

Le système de la rétribution à prix coûtant du courant injecté issu d'énergies renouvelables est bloqué depuis février 2009. Plus de 6000 installations ont été annoncées entre le 1^{er} mai 2008 et l'arrêt des décisions en février 2009. Si

elles étaient toutes réalisées, le supplément maximal sur la consommation de courant de 0,6 centime par kilowattheure (ct./kWh) fixé par le Parlement dans la loi sur l'énergie serait dépassé. Seuls 3000 projets ont donc été enregistrés dans le système RPC; les autres demandes, auxquelles sont venus s'ajouter 2200 projets supplémentaires, ont été mises sur liste d'attente.

Délibérations au Parlement

Au cours des derniers mois, environ 30 interventions visant à débloquer une situation peu satisfaisante ont été déposées au Parlement. Les propositions n'allaient pas toutes dans la même direction: moratoire, relèvement ou même suppression du plafond.

A maintes reprises, les commissions compétentes des deux Conseils ont été informées en détail de la situation. Après plusieurs séances de discussion sur les différentes solutions, la Commission du Conseil national (conseil prioritaire) a finalement recommandé au Conseil national de relever le plafond à 1,2 ct./kWh. Elle a en outre proposé d'abandonner les limitations pour les diverses technologies et de limiter la part du supplément pour le photovoltaïque à 0,04 ct./kWh (ce qui correspond à environ 20 millions de francs par an) durant les trois prochaines années. Le 25 novembre, le Conseil national a décidé de relever le plafond à 0,9 ct./kWh; par ailleurs, il a suivi la majorité de la Commission. Le dossier passe maintenant au Conseil des Etats. Sa commission, la CEATE-CE, en délibérera probablement début 2010 déjà.

Si les délibérations parlementaires se poursuivent aussi rapidement que jusqu'à présent, on devrait savoir déjà au milieu de l'an prochain si la RPC continue et de quelle façon. Peut-on supprimer immédiatement les files d'attente

des diverses technologies, à l'exception de celle du photovoltaïque? Compte tenu du contingentement envisagé pour le photovoltaïque, la liste d'attente, qui compte près de 4000 projets, ne pourrait disparaître que dans trois ans environ.

Lueur d'espoir pour l'avenir

Le signal donné par le Conseil national est une lueur d'espoir et permet de débloquer la situation. On est curieux de savoir si le Conseil des Etats ira encore plus loin. A la fin des délibérations au Parlement, on saura tout de suite s'il y a un nouveau flux d'annonces et si la gestion du système sera à nouveau rapidement poussée à ses limites, ce qui est nullement souhaitable ni pour la RPC ni pour les nombreux porteurs de projets.

Les installations annoncées à ce jour ont un grand potentiel. Il est crucial qu'il soit exploité pour le futur énergétique. Ainsi seulement l'objectif de produire 5400 gigawattheures supplémentaires de courant vert en 2030 pourra être atteint.

BIOMASSE

Banque de données biomasse

L'an prochain, trois offices fédéraux mettront à disposition une plate-forme commune en ligne: l'infobanque biomasse. Cette banque de données permettra de s'orienter facilement au milieu des nombreuses informations sur la valorisation et l'utilisation énergétique de la biomasse.

On note un regain d'intérêt pour la valorisation et l'utilisation énergétique de la biomasse. Les informations sur ce thème ne manquent pas: la recherche, l'économie, la formation et les services officiels acquièrent constamment de nouvelles connaissances publiées dans les études ou documents officiels. Le défi à relever pour les acteurs économiques, les décideurs et les intéressés consiste à trouver les renseignements souhaités. Il manque un organe central qui donne un aperçu de la valorisation de la biomasse.

L'infobanque biomasse comblera cette lacune dans la gestion des connaissances sur la biomasse. Il s'agit d'un organe de

contact sur Internet pour les études et documentations récentes ainsi que les principaux documents de base à disposition. L'infobanque biomasse choisit les publications: seuls les documents de haute qualité sont rendus facilement accessibles au public. Pour chaque document, il existe un bref résumé qui donne aux utilisateurs un rapide aperçu des contenus. La priorité est donnée aux publications des offices fédéraux, des institutions de recherche, des hautes écoles et des associations professionnelles suisses. L'infobanque biomasse proposera également des rapports provenant des pays limitrophes. L'infobanque biomasse est un projet de l'Office fédéral de l'environnement en collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie et l'Office fédéral de l'agriculture. Elle sera probablement mise en ligne au premier trimestre 2010.

Pour plus d'informations:
Alexandra Märki, ama@ebp.ch

EDITIONS SPÉCIALES DE SUISSEENERGIE

Trois d'un coup

Dès maintenant, les trois éditions spéciales de SuisseEnergie paraîtront le même jour au printemps et en automne, soit le 17 mars et le 13 octobre 2010.



Les éditions spéciales de SuisseEnergie sont une plate-forme idéale de communication: elles présentent des histoires à succès dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables et atteignent tous les propriétaires, toutes les entreprises et toutes les communes sur territoire suisse. L'«Edition rouge pour les propriétaires fonciers» est tirée à 1,5 million d'exemplaires, l'«Edition bleue pour les petites et moyennes entreprises» touche 200 000 entreprises et l'«Edition verte Commune et Energie» 65 000 décideurs. Délais pour l'édition de mars: 10% de rabais pour réservation précoce jusqu'au 31 décembre; délai d'annonce: 15.2.2010. L'édition d'automne 2010 sera un numéro spécial consacré à l'Energyday.

Renseignements et conseils:

energycom.ch gmbh, téléphone 032 623 77 22

www.energycom.ch

SUISSEENERGIE À SWISSBAU 2010

Journée de la formation pour l'énergie – s'inscrire maintenant



Le 14 janvier 2010 sera la «Journée de la formation pour l'énergie». Des acteurs renommés du domaine de l'énergie expliqueront aux planificateurs et aux artisans quelles compétences en matière de construction et d'énergie sont incontournables, actuellement et à l'avenir, et surtout comment les acquérir. La manifestation est organisée par les deux associations Suissetec et Polybau, avec le soutien de SuisseEnergie.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 15 décembre 2009.

Programme et inscription: <http://www.woodstock-basel.ch/Tag.dBildung.pdf>

■ BRÈVES

Calendrier de l'avent sur le développement durable

Le calendrier de l'avent sur le développement durable est en ligne depuis le 1^{er} décembre 2009. Le site www.calendrier-de-l-avent.info permet de découvrir 25 fenêtres virtuelles derrière lesquelles se cachent des solutions innovantes et surprenantes dans le domaine du développement durable ainsi qu'un quiz quotidien avec des prix attrayants à la clé. Ce calendrier en cinq langues est un projet commun auquel participe l'Office fédéral de l'énergie.

Pour en savoir plus:

www.calendrier-de-l-avent.info

Soutien pour une mobilité innovante et durable

En politique des transports, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) mise sur le développement durable. Ce dernier inclut notamment la conception d'idées nouvelles pour des formes et des offres de mobilité d'avant garde. Le Centre de services du DETEC pour une mobilité innovatrice et durable (DZM) sert à cet égard de plaque tournante pour tout ce qui concerne le

développement durable et la mobilité combinée. Il soutient également de nouveaux projets de mobilité prometteurs à hauteur de quelque 400 000 francs. Au mois de décembre, le DZM a lancé une nouvelle procédure de soumission. Les offres doivent être déposées d'ici au 31 mars 2010.

La procédure de soumission en est déjà à sa quatrième édition. Au cours des trois dernières années, 21 projets ont ainsi pu être réalisés. L'essai pilote prend ainsi fin. A partir de 2010, le DZM entamera une phase de consolidation de 4 ans.

Pour en savoir plus:

www.are.admin.ch

Contact:

peter.schild@are.admin.ch

Premier Forum suisse de la mobilité électrique

Placé sous le patronage du conseiller fédéral Moritz Leuenberger, le premier Forum suisse de la mobilité électrique ouvrira ses portes

les 26 et 27 janvier 2010 au Musée Suisse des Transports à Lucerne.

La mobilité électrique individuelle de demain modifiera radicalement les transports et l'économie. Voitures partiellement ou totalement électriques obligent, il faudra dans un proche avenir créer de nouvelles infrastructures: les besoins traditionnels de mobilité changeront et de modèles économiques innovants verront le jour. Quels rôles joueront les acteurs établis des transports et quelles chances s'offriront aux nouveaux venus sur le marché du trafic routier électrique? Autant de questions, parmi d'autres, dont débattera le Forum de la mobilité électrique avec les décideurs suisses des domaines de la recherche, de la politique et de l'économie. Le Forum suisse de la mobilité électrique a été créé par l'Académie de la mobilité, avec le soutien de l'Office fédéral des routes (OFROU), le Touring Club Suisse (TCS), l'organi-

sation des entreprises du réseau d'interconnexion suisse d'électricité (swisselectric) et Nissan International SA. Il a pour objectif d'analyser les défis que doit relever l'ensemble du système des transports avec l'électrification du trafic motorisé individuel.

Les exposés seront traduits simultanément en français et en allemand.

Inscription et complément d'information:

www.mobilityacademy.ch

Contact:

simesch@tcs.ch

Prescriptions de consommation pour les appareils électriques

A partir du 1^{er} janvier 2010, des prescriptions nouvelles ou renforcées s'appliqueront à la consommation de courant des appareils ménagers et électroniques ainsi que des moteurs électriques nouveaux ou importés en Suisse. Les appareils ne satisfaisant pas aux nouvelles prescriptions énergétiques ne pourront plus être fabriqués ou importés en Suisse.

Les stocks d'appareils non conformes pourront toutefois être écoulés par les commerçants et les fabri-



mobilitätsakademie
académie de la mobilité
accademia della mobilità
mobility academy

cants suisses jusqu'à fin 2010. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a publié le mois dernier des dispositions transitoires dans ce sens. Pour des raisons d'ordre écologique ou liées à l'économie nationale, il serait en effet malvenu de retourner ces nouveaux appareils aux fabricants ou de les détruire. Les appareils livrés ou fabriqués en Suisse jusqu'au 31 décembre 2009 et se trouvant en-

core en stock au 1^{er} janvier 2010 pourront donc être vendus jusqu'au 31 décembre 2010.

Le 24 juin 2009, le Conseil fédéral a adopté des prescriptions de consommation plus sévères dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur l'énergie. Ces prescriptions correspondent pour l'essentiel aux dispositions en vigueur dans l'Union européenne et valent pour tous les appareils

nouvellement fabriqués ou importés en Suisse.

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch

Proofit.ch en français

La version française de «Proofit», plate-forme Internet pour les petites et moyennes entreprises (PME) durables, est en ligne depuis le mois de septembre. Au cours de ces deux derniers mois, Proofit a été présentée

lors de différentes manifestations en Suisse romande. Cette plate-forme propose des informations et des conseils en tout genre aux PME souhaitant améliorer leur gestion durable dans les domaines du social, de l'efficacité énergétique et de l'exploitation des ressources (lire également l'article publié dans la Newsletter Suisse Energie n° 60).

Pour en savoir plus:

www.proofit.ch

Calendrier SuisseEnergie

Date	Manifestation	Contact
7.1.2010	Watt d'Or, Berne	www.wattdor.ch
12–16.1.2010	Swissbau, Bâle	www.swissbau.ch
12–16.1.2010	Présentation spéciale Global Building, Bâle	www.globalbuilding.ch
21.1.2010	9 ^e Forum chauffage à distance, Bienne	www.fernwaerme-schweiz.ch
26–27.1.2010	1 ^{er} Forum suisse de la mobilité électrique, Lucerne	www.mobilityacademy.ch
18–21.2.2010	Swiss-Moto 2010, Zurich	www.newride.ch/swissmoto2010.html
9.3.2010	Séance d'information SuisseEnergie après 2010, Berne	www.suisseenergie.ch
4–14.3.2010	Salon international de l'auto, Genève	www.salon-auto.ch
6–14.3.2010	Habitat-Jardin 2010, Lausanne	www.habitat-jardin.ch
19–23.4.2010	Hannover Messe «Energy»	www.hannovermesse.de/energy
1–3.6.2010	Powertage 2010, Zurich	www.powertage.ch

Autres dates sur www.cours-energie.ch

SuisseEnergie

Office fédéral de l'énergie OFEN, Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen · Adresse postale: CH-3003 Berne

Tél. 031 322 56 11, Fax 031 323 25 00 · contact@bfe.admin.ch · www.suisseenergie.ch

Liens:

[S'abonner à la Newsletter](#) / [Consulter les archives](#)